

# LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 4 AVRIL 2023

## Sous la présidence de Monsieur Stéphane SENEZ, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h00.

Présents : M. Christophe BITARD, 1<sup>er</sup> adjoint  
Mme Tiphane LUDIERES, 2<sup>ème</sup> adjointe  
M. Maurice PLOSKONKA, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Mme Carine PETERMANN, 4<sup>ème</sup> adjointe

M. Thierry DEMMEL, M. Michel SAUVAGEOT, M. Frédéric PROBST (à partir du point n°5), Mme Sylvie NOTO-SUPPIGER, M. Denis IMHOFF, , M. Frédéric GOETZ, Mme Sandrine BLONDEAU, les conseillers.

Absents excusés : Mme Marie GOETZ

Procurations : Mme Marie GOETZ à Mme Carine PETERMANN

Absents : Mme Myriam NAEGELIN, M. Mathieu LANG

Sur proposition du Maire, M. Maurice PLOSKONKA, adjoint au maire, est nommé secrétaire de séance. Il sera assisté de Mme Céline BARQUIN, secrétaire de mairie.

Le quorum étant atteint, M. le Maire invite l'assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2023
2. Délégations du conseil au maire
3. Budget principal - Compte Administratif 2022
4. Budget principal - Compte de Gestion 2022
5. Fixation des taux d'imposition 2023
6. SIVU du Centre Hardt : participation communale 2023
7. Acte administratif : échange du chemin rural désaffecté rue de Bâle
8. Opération bois : facturation du stère supplémentaire
9. SCOT Colmar Rhin Vosges : désignation d'un nouveau délégué titulaire
10. Organisation du temps scolaire – Reconduction pour la rentrée 2023-2024
11. Budget principal - Affectation du résultat 2022
12. Budget Primitif 2023
13. Lotissement Les Galets de la Hardt : prix de vente des lots
14. Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt – Compte administratif 2022
15. Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt – Compte de gestion 2022
16. Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt – Budget 2023
17. Désignation d'un référent déontologue de l'élu local
18. Informations – Communications

### Point n°1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2023

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité dont une abstention (D. Imhoff), **approuve** le procès-verbal de la séance du 7 février 2023

## Point n°2 - Délégations du Conseil municipal au Maire

Décisions municipales relatives à la location de la salle polyvalente :

Dates	Locataire	Objet de la location	Prix de la location
11/03/2023	ACCH	Irish Pub	475 €

Le conseil municipal est également informé qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été présentée :  
- le 22/02/2023 à la demande de Me Pascal SOMMERHALTER, notaire à Mulhouse,

N° d'ordre	Références cadastrales		Situation du bien	Contenance	Nature	Zonage du PLUi	Observation
02/2023	S.01 S.01 S.08	P. 33 P. 96 P. 23	3 rue d'Oberhergheim	787 m <sup>2</sup> 21 m <sup>2</sup>	Bâti	UA et 2AUa	

## Point n°3 – Budget principal - Compte Administratif 2022

Hors de la présence de M. le Maire et après délibération, l'assemblée communale, à raison de 9 voix pour, une voix contre (D. Imhoff) et une abstention (S. Noto-Suppiger), **approuve** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, et **déclare** toutes les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et les crédits annulés.

## Point n°4 – Budget principal - Compte de Gestion 2022

Après délibération, l'assemblée communale, à raison de 10 voix pour et deux abstentions (D. Imhoff, S. Noto-Suppiger), **approuve** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, **déclare** toutes les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et les crédits annulés.

## Point n°5 - Fixation des taux d'imposition 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **décide** de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit : - taxe d'habitation : 6,61 % ; - taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,83 % - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,13 % - et **charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

## Point n°6 - SIVU du Centre Hardt : participation communale 2023

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, **approuve** la proposition susvisée.

## Point n° 7 - Acte administratif : échange du chemin rural désaffecté rue de Bâle

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, **autorise** le Maire à rédiger l'acte administratif d'échange et tout document résultant de ce dossier, **désigne** M. Christophe BITARD, 1<sup>er</sup> adjoint, pour représenter la Commune.

## Point n°8 – Opération bois : facturation du stère supplémentaire

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** de fixer à 70 € le prix du stère supplémentaire.

### **Point n°9 - SCOT Colmar Rhin Vosges : désignation d'un nouveau délégué titulaire**

Le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, **désigne** M. Stéphane SENEZ comme membre délégué titulaire ; **charge** le maire de transmettre cette décision à M. le Président de la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach pour prise en compte.

### **Point n°10 - Organisation du temps scolaire – Reconduction pour la rentrée 2023-2024**

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, **émet** un AVIS FAVORABLE au renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023-2024, avec les horaires suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h ; **charge** le Maire de transmettre les délibérations concordantes et la grille hebdomadaire à l'inspection de l'éducation nationale.

### **Point n°11 – Budget principal – Affectation du résultat 2022**

Après délibération, le Conseil municipal, à raison de 10 voix pour et trois abstentions (M. Sauvageot, M. Imhoff et S. Noto-Suppiger) **décide** de prélever de ce solde un montant de 100 000 € pour l'affecter en section d'investissement.

### **Point n°12 - Budget Primitif 2023**

Le Conseil municipal, après délibération, à raison de 9 voix pour, une voix contre (D. Imhoff) et deux abstentions (M. Sauvageot, S. Noto-Suppiger), **ddopte** le budget 2023 :

- Pour la section de fonctionnement à 1 176 343,00 € de recettes et de dépenses,
- Pour la section d'investissement à 743 410,87 € de recettes et de dépenses.

### **Point n°13 – Lotissement Les Galets de la Hardt : prix de vente des lots**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **fixe** le prix de vente viabilisé de chaque lot à 16 650 € HT/ l'are et dit que ce prix pourra être réévalué sur décision du Conseil Municipal ; **approuve** le principe de TVA sur la totalité et non sur la marge en précisant que les déclarations de TVA seront effectuées trimestriellement, **dit** que le prix de vente HT sera indexé à l'évolution du taux de la TVA en vigueur ; **autorise** le Maire à signer les actes de vente ainsi que toutes les pièces nécessaires pour la vente des lots.

### **Point n°14 - Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt – Compte administratif 2022**

Hors de la présence de M. le Maire et après délibération, l'assemblée communale, à l'unanimité, **approuve** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ; **déclare** toutes les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et les crédits annulés.

### **Point n°15 - Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt – Compte de gestion 2022**

Après délibération, l'assemblée communale, à l'unanimité, **approuve** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, **déclare** toutes les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et les crédits annulés.

### **Point n° 16 - Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt – Budget 2023**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le « Budget annexe Lotissement Les Galets de la Hardt » 2023. Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 746878,52 €. Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 477868,52 €

### **Point n°17 – Désignation d'un référent déontologue de l'élu local**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide**, à l'unanimité, **d'adopter** la proposition du Centre de Gestion du Haut-Rhin édictée dans l'extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 21 mars 2023 ; **d'autoriser** le maire à signer une convention d'adhésion à ce dispositif avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin : de **préciser** que tout conseiller municipal pourra saisir le référent déontologue désigné dans le cadre de la convention avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin et que les modalités de saisine, d'examen et les conditions dans lesquelles les avis sont rendus seront détaillées dans un règlement dédié.

## **Point n°18 – Informations – Communication**

### **Stéphane SENEZ, Maire**

**Point d'apports volontaires :** 3 nouveaux conteneurs jaunes (papiers, plastiques, alu...) ont été déposés sur le parking devant l'atelier communal suite à l'extension des consignes de tri. Ces conteneurs sont parés d'images représentatives de la nature.

**Traffic des poids lourds sur la RD2 :** une réunion en présence d'élus de la CeA, et des maires des communes concernées (Weckolsheim, Dessenheim, Rustenhart et Hirtzfelden) a eu lieu le 17 février dernier. Un essai sera réalisé sur 6 mois par la pose de panneaux signalétiques au niveau du rond-point de Weckolsheim pour dévier le passage des poids lourds de la RD2.

**Antenne radioélectrique TDF :** l'étude pour la pose d'une deuxième antenne dans la forêt non loin du stade de foot n'est pas concluante. Une autre étude est en cours près d'Holcim, derrière l'ancienne déchèterie.

**SIVU du Centre Hardt :** Suite à la démission de sa fonction de Chef de Corps et du SIVU, Grégory GERRER est remplacé par un habitant d'Hirtzfelden, l'adjudant Jérémy SELTZ, depuis le 1<sup>er</sup> février 2023.

**Avenir du site des déchets verts à Hirtzfelden :** la commission cadre de vie et environnement convie le conseil municipal à la réunion qui aura lieu le 19 avril prochain à 19h.

**Réunion de préparation de la journée du commerce et de l'artisanat** à la Com'com le 20 mars dernier. L'année dernière 5 communes ont participé. A voir si notre commune pourrait être intéressée. La Com'com va lancer une enquête auprès des artisans et commerçants. Pour garantir la réussite de cette opération, ils devront jouer le jeu. Opération prévue en octobre 2023.

**Rappel : le réseau téléphonique au cuivre va être interrompu en 2024** puis déposé en 2025. Il est vivement conseillé aux habitants n'ayant pas encore la fibre, d'y adhérer avant cette échéance, même s'il ne dispose que d'une ligne téléphonique, sans contrat internet.

**Projet Motor Park et parc de loisirs à l'Anneau du Rhin :** le conseil municipal a été destinataire d'une invitation à participer à une réunion publique organisée par M. Rinaldi (patron de l'Anneau du Rhin). Certains habitant d'Hirtzfelden ont également été destinataires d'un flyer dans leur boîte aux lettres. Cette réunion publique aura lieu le 25 avril 2023 à 20h à l'Espace Horizon à Biltzheim.

### **Christophe BITARD, 1<sup>er</sup> adjoint**

Participation à l'**AG de l'association des pêcheurs de Hirtzfelden** le 26 mars dernier. L'association est en recherche de financement.

**Rencontre annuelle avec l'Association Les Mômes d'Hirtz** le 27 mars. L'association doit faire face à une baisse du nombre d'enfants à l'école et donc au périscolaire. Une réflexion est en cours.

### **Tiphonie LUDIERES, 2<sup>ème</sup> adjointe**

Le Conseil municipal des enfants s'est réuni lundi 3 avril et a finalisé l'opération chasse aux œufs du 15 avril. Il invite toute la commission jeunesse à se joindre à lui.

Le dimanche 16 avril, les petits conseillers se rendront à l'Art Rhéna, pour une journée organisée pour l'ensemble des conseillers municipaux de la CC Alsace Rhin Brisach.

### **Maurice PLOSKONKA, 3<sup>ème</sup> adjoint**

Les dernières **décorations de Pâques** ont été déposées de par et d'autre du village.

Quatre arbres ont été abattus à l'arrière du 22 rue de la République.

### **Carine PETERMANN, 4<sup>ème</sup> adjointe**

**La distribution des géraniums** aura lieu le vendredi 5 mai à 16h dans la cour de l'atelier municipal. Les commandes seront préparées vendredi matin.

**Le projet pour la création d'un bulletin municipal annuel** fera l'objet d'une réunion le 11 mai 2023 à 20h. Les devis entrés seront examinés et les idées pour mettre en page une rétrospective de l'année 2022. La commission communication y invite tout le conseil.

**Divers** : M. Christophe Bitard apporte une réponse à M. Imhoff suite à sa question concernant le contrat de bail civil avec TDF : l'indexation du prix est bien à l'année.